

Plus d'un tiers des jeunes adultes vit au domicile parental

- Selon le Recensement de 2011, 31 370 des 85 325 jeunes adultes du Nouveau-Brunswick âgés de 20 à 29 ans (ou 36,8 %) vivaient au domicile parental, soit parce qu'ils ne l'avaient jamais quitté, soit parce qu'ils y étaient retournés après avoir vécu ailleurs. Cette proportion est inférieure à la proportion nationale qui est de 42,3 %.
- La proportion de jeunes adultes qui vivent avec leurs parents est plus élevée chez les jeunes en début de vingtaine que chez ceux en fin de vingtaine. En 2011, parmi les jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans, 52,4 % vivaient au domicile parental alors que parmi ceux âgés de 25 à 29 ans, un cinquième (ou 20,1 %) vivaient au domicile parental.
- Les jeunes hommes avaient davantage tendance à vivre au domicile parental que les jeunes femmes. En 2011, 41,6 % des hommes dans la vingtaine vivaient chez leurs parents, comparativement à 32,0 % des femmes du même groupe d'âge.
- Parmi les grands centres urbains de la province (RMR/AR), Miramichi avait la proportion la plus élevée de jeunes adultes vivant avec leurs parents (51,2 %) alors que Fredericton en avait la moins élevée (26,9 %).

